

## **Règlement du Centre de Loisirs du Clouët**

Le centre aéré est ouvert aux enfants de 3 ans à 11 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

### **HORAIRES D'OUVERTURE**

- Les mercredis : de 12H00 à 19H00
  - Vacances de la Toussaint, de février, de printemps et « grandes vacances » : tous les jours du lundi au vendredi de 7H30 à 19H00
- Durant les vacances de Noël, en fonction du nombre d'inscrits.

***Les inscriptions sont possibles à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.***

L'encadrement des enfants est assuré par des animateurs titulaires du BAFA et du BAFD.

Durant les vacances scolaires, l'encadrement est renforcé.

### **Les activités du Centre Aéré de Carantec sont réservées par ordre de priorité :**

- aux enfants carantécois
- aux enfants résidant chez leurs grands-parents
- aux enfants en vacances à Carantec
- aux enfants des communes voisines

**L'inscription est obligatoire. La feuille d'inscription est à disposition des familles dans les écoles, au Centre Aéré, en Mairie et sur le site internet [www.ville-carantec.com](http://www.ville-carantec.com)**

- Pour les mercredis : L'enfant peut être inscrit tous les mercredis ou en occasionnel.
- Pour les vacances scolaires : les inscriptions se font au moins 8 jours avant le début des vacances. L'accueil d'un enfant non inscrit ne sera pas assuré.

- L'inscription pour les repas est impérative le lundi avant 11h pour le mercredi de la semaine en cours car les repas sont commandés à l'unité auprès de la Cuisine Centrale de Morlaix.
- Les journées d'absence de l'enfant pour des raisons autres que médicales seront facturées si le centre de loisirs n'a pas été informé 3 jours avant.  
**En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir le centre aéré au 02 98 67 08 37 // 06 22 65 88 73 // 07 77 90 18 93.**
- Les enfants peuvent quitter le Centre Aéré avant 12h et avant 17h si les parents ont prévenu au préalable l'animatrice et si les activités le permettent.

**Votre enfant doit être déposé le matin entre 7h30 et 9h30, l'après-midi entre 13h30 et 14h00. Ce respect des horaires permettra le bon déroulement de nos activités .**

- Les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'au Centre Aéré pour leur prise en charge par l'équipe.
- Les enfants ne peuvent quitter le centre qu'accompagnés de leurs parents ou d'une personne mentionnée sur la feuille d'inscription.
- Certaines circonstances (météo, manque de participants...) peuvent conduire l'équipe d'animation à modifier les activités prévues
- Les programmes d'animation et les repas sont affichés au Centre Aéré.
- Les tarifs figurent sur la feuille d'inscription.
- La facturation est établie au trimestre par le Service Comptabilité. Les règlements sont à effectuer au nom du Trésor Public ou par prélèvement automatique (document joint à la fiche d'inscription).
- Dès le moment où l'enfant a quitté le centre de loisirs (RDV, anniversaire, sport ...) il ne peut y revenir.

